

PRÉFACE

ÉDITORIAL

- ▶ **Jean-Denis Combrexelle**, directeur des relations au travail, ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale,
- ▶ **Professeur William Dab**, directeur général de la Santé, ministère de la Santé et de la Protection sociale, titulaire de la chaire Hygiène et sécurité du travail, Conservatoire national des arts et métiers.

LE MOT DES CO-ORGANISATEURS

- ▶ **Jean-Claude Bouly**, professeur, directeur du Cnam Lorraine,
- ▶ **Docteur Carlo Steffes**, médecin-inspecteur du travail, chef de la division Santé au travail du ministère de la Santé du Grand-Duché de Luxembourg,
- ▶ **Professeur Cyril Tarquinio**, directeur du département Psychologie de l'Université de Metz, président du Comité scientifique du congrès,
- ▶ **Daniel Thiriet**, vice-président délégué de la Mutuelle Préviade-Mutouest, administrateur de la Fédération nationale de la Mutualité interprofessionnelle.

ÉDITORIAL

Pour une culture santé dans l'entreprise

La période de mutation socio-économique que nous connaissons ces dernières années renforce l'enjeu de la préservation de la santé au travail, dans un équilibre à trouver avec la performance économique et la cohésion sociale.

Dans un contexte de globalisation des marchés, d'affirmation de la concurrence entre les entreprises et de croissance du secteur tertiaire et des services, de nouveaux facteurs de risque apparaissent liés aux effets conjugués des nouvelles formes de management et d'organisation du travail, des exigences de flexibilité, de la perte d'emploi, du développement du travail intérimaire et de la sous-traitance.

Dans le champ de la santé publique, la santé au travail doit être abordée de manière spécifique. D'abord parce qu'elle concerne un nombre important d'acteurs, au premier rang desquels se trouve l'entreprise. Dirigeants, salariés et partenaires sociaux sont nécessairement placés au cœur de la prévention et la protection de la santé en milieu professionnel.

Les réflexions et les interventions doivent aujourd'hui se fonder sur une approche pluri-disciplinaire et contemporaine, intégrant tant les dimensions physiques et psychiques de la santé que les nouvelles analyses socio-économiques du travail. Elles doivent viser dans toute la mesure du possible à fournir aux gestionnaires des éléments quantifiés d'évaluation des risques.

Une nouvelle culture est ainsi en train de voir le jour. Elle est notamment impulsée par l'action des Pouvoirs publics qui organisent le partenariat entre les nombreux acteurs concernés.

Aujourd'hui inscrite parmi les priorités gouvernementales, la santé au travail est un enjeu pour l'avenir, comme l'incarne le plan national Santé-Travail. Ensemble, nous sommes décidés à œuvrer pour le développement de la culture santé dans l'entreprise.

Jean-Denis Combrexelle, directeur des relations au travail, ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale,

Professeur William Dab, directeur général de la Santé, ministère de la Santé et de la Protection sociale, titulaire de la chaire Hygiène et sécurité du travail, Conservatoire national des arts et métiers.



photo : Sylvain Beucherie
Prévade-Mitouest

LE MOT DES CO-ORGANISATEURS

Pour ce propos introductif, rappelons les intentions qui nous ont animées au sein du Comité de pilotage du congrès Hommes et organisations : la santé au cœur des enjeux de l'entreprise.

La première raison qui nous a réunis, Cnam Lorraine, Université de Metz, Ministère de la Santé du Grand-Duché de Luxembourg et Préviade-Mutouest, pour organiser ce congrès international, c'est l'importance d'une réflexion sur les questions de santé au travail. Nous l'avons souvent rappelé au cours des trois journées du congrès, la préservation de la santé en milieu professionnel est devenue un enjeu majeur, dans un équilibre à construire entre performance économique et cohésion sociale. Au cours des dernières décennies, la nature et le contenu du travail se sont transformés en profondeur, en lien avec le contexte socioéconomique qui caractérise aujourd'hui notre société : le développement du secteur des services, la mondialisation de l'économie, le nombre croissant des contrats à durée déterminée et des emplois précaires, les exigences de flexibilité, le travail temporaire, les nouvelles technologies, les nouvelles formes de travail...

Nous avons également souhaité traiter la santé au travail en faisant une place particulière aux réflexions sur les questions d'ordre psychologiques : stress professionnel, burn-out, violence au travail, souffrances psychiques... Ces dimensions nouvelles touchent en effet de plus en plus les salariés sur le plan européen et mettent à l'épreuve leur santé, parfois leur sécurité, en tout cas leur bien-être.

Nous avons enfin voulu aborder les questions de santé dans une perspective pluridisciplinaire (psychologie, médecine, ergonomie, sociologie, économie,...) pour sensibiliser et réunir tous les acteurs concernés par ce phénomène, qu'il s'agisse des salariés eux-mêmes, des managers, des médecins du travail, des ergonomes et des psychologues. Cette richesse se retrouve dans ce document de synthèse, entre contributions scientifiques et regards pratiques, entre thèmes et perspectives abordés, sans oublier la diversité des quelque 80 intervenants qui ont partagé leur savoir et expérience au cours du congrès.

Nous avons ainsi réussi le pari de réunir près de 400 personnes les 22, 23 et 24 novembre 2004, à Nancy (F), Metz (F) et Mondorf-les-Bains (L). Ceci nous ouvre nombre de perspectives pour passer de la réflexion à l'action dans les mois et les années qui viennent, et poursuivre le travail que nous avons initié avec l'ensemble des acteurs concernés par les questions de santé au travail - ministères, collectivités, entreprises, institutions, associations, organisations... - et qui nous soutiennent.

Pour le comité de pilotage

Jean-Claude Bouly, professeur, directeur du Cnam Lorraine,

Docteur Carlo Steffes, médecin-inspecteur du travail, chef de la division Santé au travail du ministère de la Santé du Grand-Duché de Luxembourg,

Professeur Cyril Tarquinio, directeur du département Psychologie de l'Université de Metz, président du Comité scientifique du congrès,

Daniel Thiriet, vice-président délégué de la Mutuelle Préviade-Mutouest, administrateur de la Fédération nationale de la Mutualité interprofessionnelle.